

## Chiffres clés

- 1 207 emplois en moyenne sur l'année 2011 dans le Territoire de Belfort\*.
- Soit 850 emplois en équivalent temps plein (dont plus de 700 en zone urbaine).
- 2,4 % de l'emploi total du département.
- Un pic saisonnier de plus de 1 600 emplois en juillet.
- 23% des emplois dans l'hébergement touristique, plus gros pourvoyeur d'emplois.

2,4 % de l'emploi total du Territoire de Belfort est lié à la présence de touristes. Les emplois touristiques (salariés ou non) sont directement liés à la présence de visiteurs, soit au travers de secteurs exclusivement touristiques (hôtels, campings), soit au travers de secteurs répondant à la demande de la population résidente mais qui peuvent connaître un surplus d'activité lié à la présence de touristes (restauration, supermarché, etc.). Par ailleurs, les emplois étudiés se mesurent en nombre de personnes travaillant dans les activités liées à la venue de touristes. Ramenés au nombre d'heures travaillées, ces emplois sont convertis en équivalent temps plein pour permettre l'analyse des caractéristiques socio-économiques des personnes travaillant dans le domaine touristique. En outre, les emplois liés au tourisme gérés par les collectivités territoriales (emplois dans certains hébergements, musées, associations et offices de tourisme) ne sont pas pris en compte par la méthode d'évaluation, aboutissant ainsi à une légère sous-évaluation du nombre réel de postes touristiques.

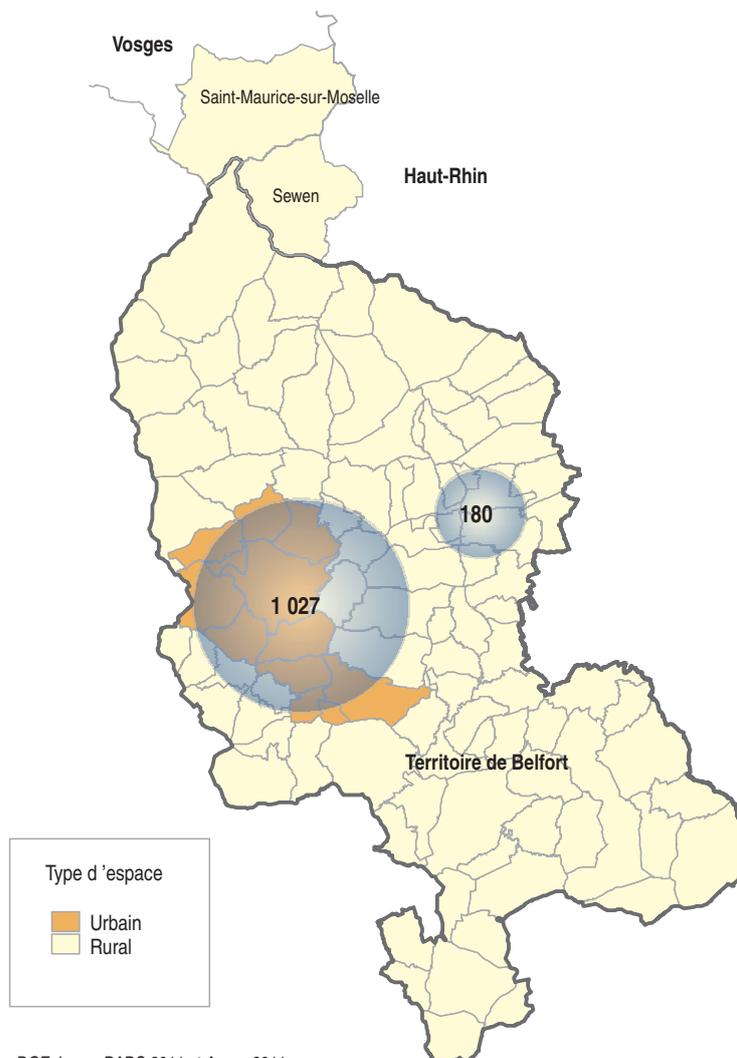
Le Territoire de Belfort offre plus de 10 % des emplois touristiques régionaux.

Cette forte proportion est principalement due à la densité de sa population, et à l'importance du tourisme d'affaires, en plus du tourisme d'agrément (tourisme urbain, évènementiel et de pleine nature).

Dans le département, deux zones touristiques, l'une urbaine, l'autre rurale, possèdent chacune un site phare. D'une part, le pôle « Lion/citadelle/vieille ville de Belfort », zonage dit « urbain » qui comprend la ville de Belfort et les dix communes de son agglomération les plus pourvoyeuses

d'emploi, notamment du fait de la présence d'établissements hôteliers. D'autre part, le Ballon d'Alsace pour le zonage dit « rural » qui comprend les autres communes du Territoire de Belfort ainsi que deux communes extérieures au département, Sewen dans le Haut-Rhin et Saint-Maurice-sur-Moselle dans les Vosges. Ces deux communes appartiennent au site touristique interdépartemental du Ballon d'Alsace et il était, en outre, nécessaire de les ajouter afin d'obtenir un échantillon quantitatif suffisant pour la zone rurale.

Les emplois liés à la venue de touristes dans les zones touristiques du Territoire de Belfort (volume)



Sources : DGE; Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

© IGN - Insee 2014

\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle

## L'emploi touristique dans les zonages du Territoire de Belfort\*

	Urbain	Rural	Territoire de Belfort*
Emploi touristique (en volume)	1 027	180	1 207
Part de la zone dans l'emploi touristique du département (en %)	85,1	14,9	100,0
Part de l'emploi touristique dans l'emploi total de la zone (en %)	2,9	1,1	2,4
Part des non salariés dans l'emploi touristique de la zone (en %)	13,3	19,5	15,2

Sources : Insee, DADS 2011 et Acofs 2011

### Une concentration des emplois liés au tourisme en zone urbaine

Les touristes dépensent près de 50 millions d'euros chaque année dans le Territoire de Belfort. Cette fréquentation touristique a également généré 1 207 emplois en moyenne sur l'année 2011 dans le Territoire de Belfort élargi aux communes de Sewen et de Saint-Maurice-sur-Moselle, soit 2,4 % de l'emploi total du département.

85 % des 1 207 emplois liés au tourisme sont situés dans la zone urbaine, soit 2,9 % des emplois totaux de cette zone. La zone urbaine comprend tout d'abord la majorité des activités liées à la restauration, aux commerces, aux grandes surfaces ou encore aux activités culturelles et patrimoniales liées à la ville de Belfort. Mais cette prépondérance s'explique surtout par la présence d'une grande majorité des hébergements touristiques professionnels : 18 des 20 établissements hôteliers du Territoire de Belfort sont situés dans cette zone, ainsi que le camping de l'Etang des Forges.

La zone rurale concentre, pour sa part, 15 % des emplois touristiques du Territoire de Belfort\* soit 180 emplois touristiques. Fort de ses centaines de milliers de visiteurs annuels, le site touristique du Ballon d'Alsace est le plus grand pourvoyeur d'emplois de cette zone, à la fois sur sa partie sommitale et dans les vallées (hébergements touristiques, personnels de la station, restaurants, commerces, artisanat, etc.). Les

autres formes d'hébergements (gîtes d'étape, refuges, centres de vacances, campings, etc.) génèrent également des emplois touristiques.

Les non salariés représentent 15 % de l'emploi touristique du Territoire de Belfort\*, soit la part la plus faible de l'ensemble des départements de la région. En effet, ce département est le plus urbain de la région. Or, la part des non salariés est toujours plus faible en zone urbaine en raison d'infrastructures touristiques de taille plus importante qu'en zone rurale. La part des non salariés s'élève ainsi en moyenne à seulement 13 % en zone urbaine et 20 % en zone rurale.

### Les grandes surfaces ainsi que le patrimoine et la culture sont davantage représentés dans le Territoire de Belfort\*

Comme dans les autres départements francs-comtois, le secteur d'activité qui génère le plus d'emplois touristiques dans le Territoire de Belfort\* est celui des hébergements marchands (276 emplois). Ce secteur ne représente cependant que 22,9 % des emplois touristiques du département, soit près de dix points de moins que la part moyenne régionale. Si la zone urbaine semble assez bien dotée en hébergements, la zone rurale l'est moins : près de deux tiers des lits touristiques mar-

### Répartition des emplois liés au tourisme en 2011 selon le secteur d'activité dans les zones touristiques du Territoire de Belfort\* (en %)

Secteur d'activité et touristicité	Territoire de Belfort*	Urbain	Rural
Hébergement (100 % touristique)	22,9	19,4	42,7
Offices de tourisme (100 % touristique)	1,7	1,8	1,2
Sport et loisirs (très touristique*)	8,9	7,9	14,6
Patrimoine et culture (très touristique*)	13,0	14,8	2,7
Restauration, cafés (touristique)	4,4	4,6	3,6
Soins (touristique)	2,7	2,8	2,1
Commerce de détail alimentaire (peu touristique)	2,2	2,0	3,4
Commerce de détail non alimentaire (peu touristique)	11,3	11,1	12,7
Grandes surfaces (peu touristique)	13,8	14,8	8,6
Artisanat (peu touristique)	2,7	2,3	4,6
Autres activités (peu touristique)	16,2	18,3	3,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources : Insee, DADS 2011 et Acofs 2011

\* : Les secteurs « Sports et loisirs » et « Patrimoine et culture » sont classés dans « très touristique » car ils contiennent des activités à la fois « 100 % touristique » et « touristique »

<sup>1</sup> : Source : CRT 2010, enquête dépense

\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle

## La touristicité des activités

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue en 2014 afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Cette nouvelle méthode aboutit à un nouveau classement des activités selon trois degrés de touristicité et exclut la majorité des moyens de transport et des agences de voyage :

- dans les activités 100 % touristiques, celles qui n'existeraient pas sans la présence des touristes (ex : hôtels, téléphériques et remontées mécaniques, musées, offices de tourisme...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités touristiques (restauration, taxis, casinos, débits de boisson...) et les activités peu touristiques (commerce de détail, artisanat, coiffure...), seule une partie de l'emploi résulte de la venue des touristes dans la zone. L'emploi lié au tourisme résulte de la différence entre l'emploi total de la zone et celui destiné à la population résidente.

## Évolution de l'emploi touristique dans le Territoire de Belfort\* selon la touristicité des activités

	Effectifs dans l'emploi touristique en 2011	Part dans l'emploi touristique en 2011 (en %)	Évolution 2009 - 2011 (en %)
100% touristique	318	26,4	+1,4
Touristique	279	23,1	+14,2
Peu touristique	610	50,5	+45,0
<b>Ensemble</b>	<b>1 207</b>	<b>100,0</b>	<b>+14,4</b>

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

## Plus de la moitié des emplois sont peu touristiques dans la zone urbaine du Territoire de Belfort (en %)

	Urbain	Rural
100% touristique	21,7	53,1
Touristique	25,3	10,9
Peu touristique	53,1	36,0
<b>Ensemble de la zone</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

Comparée à la région Franche-Comté, la part des emplois peu touristiques est plus forte dans le Territoire de Belfort\*. Ce résultat est dû à l'identité plutôt urbaine du département\*. La part des emplois 100 % touristiques (hébergements notamment) est très importante en zone rurale, du fait des moindres possibilités d'emploi dans les secteurs peu touristiques à vocation plus urbaine (sociétés événementielles, de transport, de location de biens, grandes surfaces...).

chands du département se trouvent dans l'agglomération belfortaine qui concentre par conséquent la majorité des emplois touristiques du département. Le faible nombre d'hébergements en zone rurale s'explique par l'impossibilité de créer des hébergements touristiques sur le site classé du Ballon d'Alsace (à l'exception du secteur du lotissement des Sapins) et par l'absence de pôle touristique majeur dans les autres territoires ruraux.

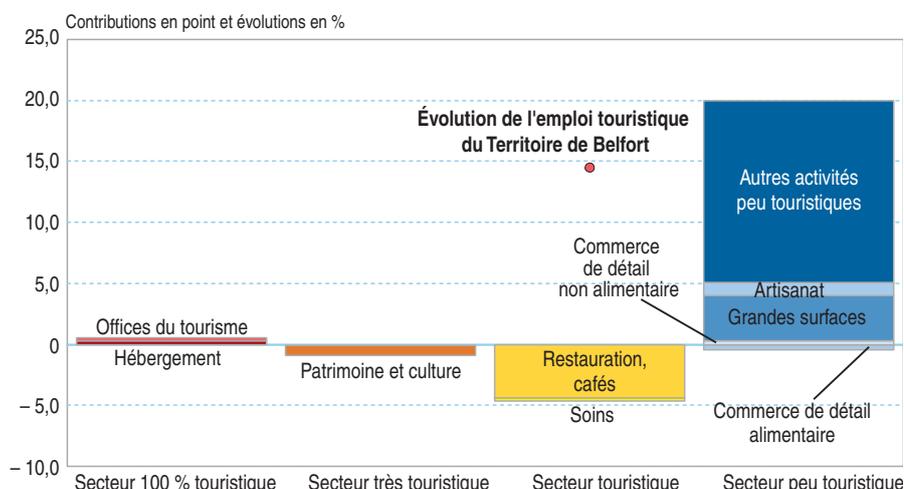
Dans la zone urbaine, le tourisme d'affaires, alimenté par les grands groupes industriels locaux, notamment ceux de la fabrication de matériels de transport et ceux de l'énergie, représente environ 75 % de l'activité du parc hôtelier belfortain et permet à la zone urbaine de réaliser l'un des meilleurs taux d'occupation de la région. Les 25 % restants sont liés au tourisme d'agrément, porté par de grands événements réguliers comme les

Eurockéennes, le Festival International de Musique Universitaire (FIMU), le Festival Entrevues, le Tour de France, le Triathlon, le Semi-marathon du Lion, les événements liés à la Citadelle, et par les visiteurs venus découvrir la ville de Belfort et son patrimoine.

Le Territoire de Belfort\* se distingue des autres départements de la région par une proportion d'emplois élevée dans les grandes surfaces et dans le patrimoine et

\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle

## Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi touristique dans le Territoire de Belfort entre 2009 et 2011



Note : L'évolution de l'emploi touristique dans le Territoire de Belfort est de 14,4 % entre 2009 et 2011.

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

nécessitent l'embauche de personnel qui explique probablement ce résultat.

Enfin, les autres activités peu touristiques représentent près de 200 emplois. Elles regroupent des activités variées comme l'évènementiel, la location de voiture, le transport touristique et les taxis, mais aussi la location de biens immobiliers non résidentiels (centre de congrès, parc des expositions, location de bureaux et d'espaces commerciaux, etc.).

## Des emplois touristiques en nette progression de 2009 à 2011

Les emplois touristiques progressent de 14,4 % de 2009 à 2011 (en passant de 1 055 emplois à 1 207) contre une augmentation de 3,8 % en Franche-Comté. Cette progression est essentiellement tirée par les activités peu touristiques (*cf. encadré*) comme les grandes surfaces et les autres activités peu touristiques. Les

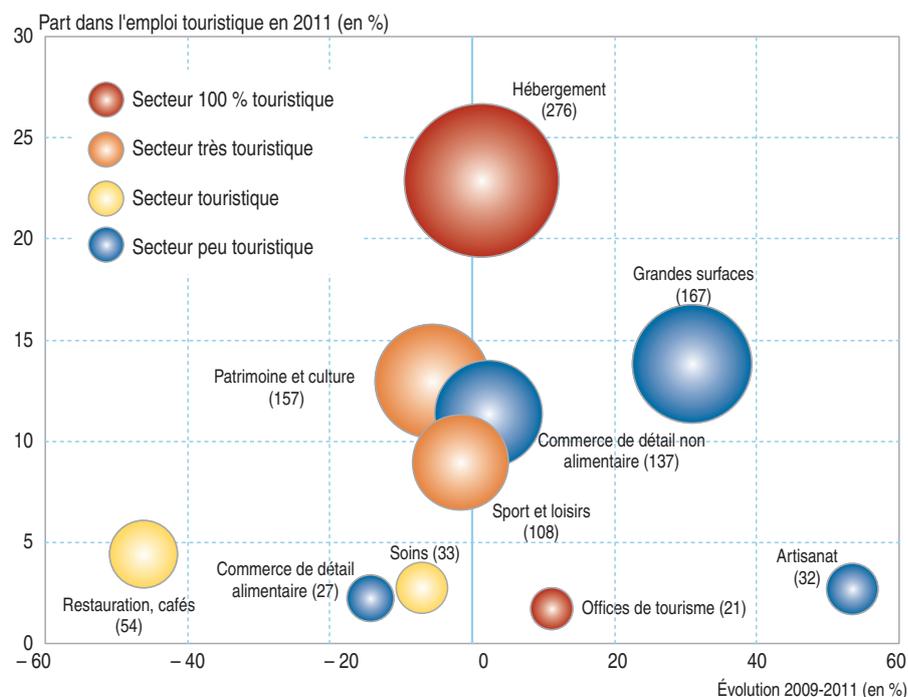
la culture. En effet, la part des emplois touristiques dans les grandes surfaces est la plus élevée de la région avec 13,8 % des emplois touristiques contre 7,0 % en moyenne dans la région. Les clientèles extérieures, qu'elles soient d'affaires ou d'agrément, génèrent 167 emplois touristiques dans les grandes surfaces. Les clientèles d'affaires qui séjournent parfois plusieurs semaines dans les hébergements du Territoire de Belfort (ouvriers en chantier dans les meublés de tourisme ou dans les bungalows des campings, cadres des grands groupes dans les hôtels en mission, séminaire ou en formation) créent une activité supplémentaire pour les grandes surfaces, de même que les frontaliers suisses qui viennent également y consommer, essentiellement dans le secteur de Delle.

Le secteur « Patrimoine et culture » représente 13,0 % d'emploi touristique du Territoire de Belfort\* contre 11,3 % en moyenne en Franche-Comté. Le département se situe ainsi en deuxième position après le département du Doubs. Le secteur du patrimoine et de la culture est particulièrement important grâce à la dimension culturelle et patrimoniale de la

ville de Belfort. Les grandes manifestations belfortaines (FIMU, Eurockéennes et festival Entrevues, sans compter les autres évènements plus ponctuels) et les loisirs culturels (cinémas et galeries d'art)

## L'hébergement est prépondérant dans l'évolution de l'emploi touristique

Poids des secteurs en 2011 et évolution 2009-2011



Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle

autres activités peu touristiques ont considérablement progressé de 2009 à 2011 avec le développement de certaines sociétés événementielles, des autocaristes, et également de la location immobilière dans les grandes zones d'activités (location de bureaux équipés, de salles de réunions et séminaires, services), comptabilisées dans le tourisme d'affaires.

L'emploi dans les grandes surfaces est en nette progression durant la période (+ 31 %). Cette croissance s'explique en partie par l'augmentation de la consommation des frontaliers suisses, favorisée par un taux de change favorable pendant cette période. De plus, dans un contexte économique difficile, les touristes ont pu reporter une partie de leur consommation dans les restaurants vers les grandes surfaces. Ainsi, le secteur de la restauration et des cafés est en baisse de 2009 à 2011. Le contexte de crise pourrait en être la principale raison : la baisse de la consommation globale dans les restaurants implique moins de personnels supplémentaires et d'extras.

Enfin, parmi les autres principaux pourvoyeurs d'emploi, les secteurs de l'hébergement, de la culture et du patrimoine ou encore des sports et loisirs restent relativement stables.

## La saisonnalité touristique dans le Territoire de Belfort\* : un pic de 1 627 emplois au mois de juillet

La saisonnalité de l'emploi touristique dans le Territoire de Belfort\* est à peine supérieure à la moyenne franc-comtoise. L'ampleur de la saisonnalité, c'est à dire l'amplitude entre le mois le plus important (l'équivalent de 1 627 emplois en juillet) et le mois le plus faible (928 en janvier) s'élève en effet à 1,75 (1,7 en Franche-Comté).

C'est durant l'été que le Territoire de Belfort\* gagne le plus d'emplois, essentiellement grâce à la zone urbaine. En

## Saisonnalité de l'emploi touristique par zone touristique dans le Territoire de Belfort



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

effet, les quatre mois de juillet à octobre comptent tous plus de 1 100 emplois. Le besoin d'intermittents pour les grands événements (FIMU et Eurockéennes notamment) et de renforts saisonniers dans les cafés-restaurants traduisent en partie cette tendance.

La zone rurale possède une double saisonnalité. Les mois d'hiver bénéficient de l'attractivité des activités liées à la neige dans le Ballon d'Alsace. On note également un afflux en juillet et août, mois les plus importants comme pour la zone urbaine.

## Davantage de temps partiels dans le Territoire de Belfort\*

Les 1 207 emplois générés en 2011 par la venue des touristes dans le Territoire de Belfort élargi aux communes de Sewen et de Saint-Maurice-sur-Moselle représentent 850 emplois en équivalent temps plein (ETP), dont 710 rien que pour la zone urbaine de Belfort (soit plus de 83 %). Comme partout en France, ces emplois touristiques en ETP sont majoritairement féminins : 58,8 %

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein (ETP) touristiques dans le Territoire de Belfort\*

Parts en % et âge moyen	Territoire de Belfort*	Franche-Comté
Part des femmes dans les ETP touristiques	58,8	56,7
Part des hommes dans les ETP touristiques	41,2	43,3
Part des temps partiels dans les ETP touristiques	38,7	34,4
Part des temps complets dans les ETP touristiques	61,3	65,6
Part des cadres dans les ETP touristiques	8,2	7,2
Part des professions intermédiaires dans les ETP touristiques	13,3	13,3
Part des employés dans les ETP touristiques	63,0	63,7
Part des ouvriers dans les ETP touristiques	15,5	15,7
Part des autres catégories socioprofessionnelles dans les ETP touristiques	0,0	0,0
Âge moyen	37,8	37,8

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

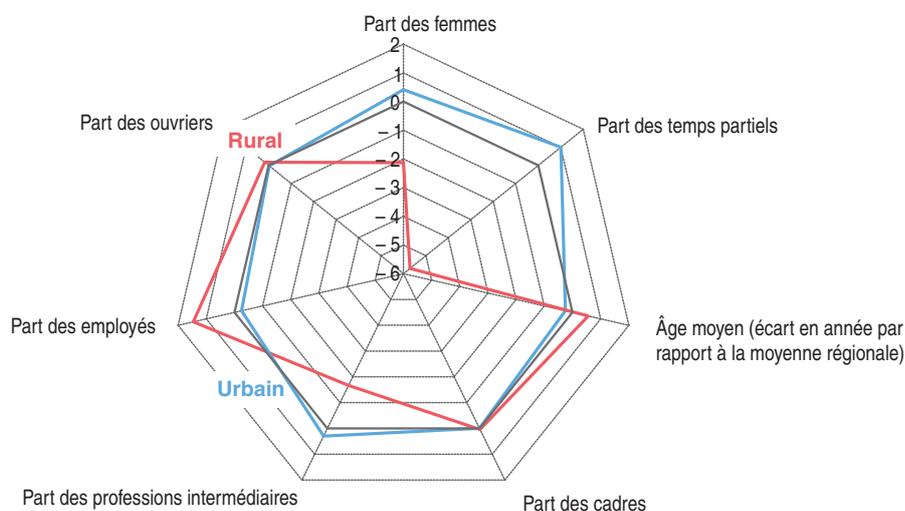
\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle

des emplois touristiques en ETP sont occupés par des femmes contre 56,7 % en moyenne en Franche-Comté. Cette part est la deuxième plus importante de la région après la Haute-Saône. C'est dans les grandes surfaces que la part des femmes est la plus élevée comme dans les autres départements. Le Territoire de Belfort\* se différencie par une proportion de femmes particulièrement élevée dans la restauration (63,2 % contre 52,8 % en Franche-Comté). Avec 49,1 % contre 37,0 % en Franche-Comté, la part de l'emploi féminin dans les sports et loisirs est, dans le département, presque égale à celle de l'emploi masculin qui prédomine habituellement dans ce secteur. En revanche, la part des femmes est la plus faible de la région dans le secteur du patrimoine et de la culture : 35,6 % des emplois en ETP sont détenus par des femmes contre 52,9 % en moyenne dans la région.

De plus, le Territoire de Belfort\* se distingue par la proportion d'emplois touristiques à temps partiels (en ETP) la plus élevée de la région : 38,7 % contre 34,4 % en moyenne en Franche-Comté. En particulier, les employés des grandes surfaces sont davantage à temps partiel. Ceux-ci représentent, dans les grandes surfaces, 61,4 % des emplois en ETP dans le Territoire de Belfort\* contre seulement 48,5 % en moyenne dans la région. La part des temps partiels est également la plus élevée de tous les départements comtois dans les sports et loisirs et dans l'hébergement (respectivement 49,9 % et 36,5 %).

Compte tenu de l'importance de l'emploi touristique dans l'emploi des grandes surfaces, la proportion de temps partiels est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale. Enfin, l'âge moyen des personnes employées est de 37,8 ans, comme l'âge moyen régional. ■

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein dans les espaces touristiques du Territoire de Belfort



Note : La part des femmes dans les emplois touristiques en ETP de la zone rurale est inférieure de 2,1 points à celle du Territoire de Belfort\* et s'élève à 56,6 %.  
Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

## Définitions

- **Emploi en équivalent temps plein** : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.
- **Emploi salarié et non salarié** : par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

## Sources

Les sources utilisées pour estimer l'emploi lié au tourisme sont :

- Les **déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2009 et 2011 pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques.
- Les données **Acoess (Agence centrale des organismes de sécurité sociale)** de 2009 et 2011 de la caisse nationale des Urssaf, permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme sur ces deux années. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations.

\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle